

Onnezies,	, le	 /	/
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		 ,,	,

CONVENTION DE PRÊT DE GOBELETS RÉUTILISABLES

Je soussigné(e) Parc nature
des Hauts-Pays, déclare prêter gobelets réutilisables marqués du logo
officiel du PNHP à dans le cadre de leur
activité
(brève description + date de l'événement).
,
Détails : Boîte(s) de 140 (max 5) =
Boîte(s) de 60 =
• •
Nombre de gobelets au total :
Ces gobelets sont sous la responsabilité de la personne les empruntant (nommée ci-dessus).
Une caution de 50 € est demandée pour le prêt. Celle-ci sera restituée au retour des gobelets
sauf s'il en manque ou s'ils sont fortement abîmés. Pour chaque gobelet prêté, des frais de
caution s'élevant symboliquement à 1 euro vous seront demandés.
educion's cievant symboliquement à 1 caro vous seront demandes.
la reconnais avoir pris connaissance des conditions :
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions :
(Nom + signature)